

Séance ordinaire du 27 septembre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-sept septembre deux mille vingt-deux à neuf heures cinq, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le président du comité Gilles Lehouillier et le membre du comité Isabelle Demers.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général par intérim, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-09-58

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 27 septembre 2022.

CE-2022-09-59

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-071](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-071, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-09-60

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2022-073](#)

Il est résolu de ratifier et d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-073, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-09-61

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2022-075](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-075, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-09-62

Contrat à intervenir avec le ministère des Transports, concernant le déneigement, le déglacage, le balayage et le nettoyage d'une partie des routes 132, Monseigneur-Bourget et chemin des Îles (arrondissement Desjardins) ainsi que les routes 116, 132 et 171 (arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest) situées sur le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision DEI-VD-2022-001-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat à intervenir avec le ministère des Transports, concernant le déneigement, le déglacage, le balayage et le nettoyage d'une partie des routes 132, route Monseigneur-Bourget et chemin des Îles (arrondissement de Desjardins) ainsi que les routes 116, 132 et 171 (arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest) situés sur le territoire de la ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEI-VD-2022-001-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-09-63

Renflouement de réserves financières

[Document d'aide à la décision FIN-2022-045](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2022, sous réserve de leur entrée en vigueur :

- réserve financière pour la sécurisation des usagers des réseaux routiers, piétonniers et cyclables, au montant de 1 000 000 \$;
 - réserve financière pour la réalisation de projets environnementaux de la Politique environnementale, au montant de 1 000 000 \$.
-

CE-2022-09-64

Établissement de la valeur uniformisée déterminant l'admissibilité d'un bâtiment au programme *RénoRégion*

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'établir la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible au programme *RénoRégion* à 150 000 \$, excluant le terrain, et de décréter que le calcul pour un bâtiment comportant d'autres logements s'effectuant également à partir de cette valeur, conformément aux dispositions de ce programme.

CE-2022-09-65**Abrogation de la résolution CV-2020-06-20 « Aide financière à Les créations pyro pour le projet de *Feux du Nouvel-An* »**[Document d'aide à la décision DEV-2022-101](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2020-06-20 « Aide financière à Les créations pyro pour le projet de *Feux du Nouvel An* ».

CE-2022-09-66**Attribution du contrat de collecte, de transport et de traitement des résidus domestiques dangereux en provenance de l'*Écocentre de Lévis***[Document d'aide à la décision APP-2022-177](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de collecte, de transport et de traitement des résidus domestiques dangereux en provenance de l'*Écocentre de Lévis* (appel d'offres 2022-50-77), à Triumvirate environmental (Canada) inc., pour une dépense estimée à 466 680,00 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-67**Acquisition par expropriation d'une partie des lots 2 432 005 et 2432 006 du cadastre du Québec (route du Président-Kennedy, secteur Lévis)**[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture, incluant des travaux permanents de voirie, d'aqueduc et d'égouts, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de bordures de rue, de trottoirs, d'aménagements paysagers, d'éclairage et de signalisation routière, de déplacement et d'enfouissement d'utilités publiques, une partie du lot 2 432 005 du cadastre du Québec, d'une superficie de 15,6 mètres carrés, telle qu'elle est illustrée sur le plan préparé par madame Amélie Côté, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 163 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-024, et une partie du lot 2 432 006 du cadastre du Québec, d'une superficie de 0,3 mètre carré, telle qu'elle est illustrée sur le plan préparé par madame Amélie Côté, arpenteuse-géomètre, sous le numéro 164 de ses minutes, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser la procureure ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de ces immeubles et à signer tout document à cet effet.

CE-2022-09-68**Attribution du contrat pour les travaux de mise à niveau du système de désinfection de l'usine d'épuration des eaux usées du secteur Saint-Nicolas et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2022-179](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de mise à niveau du système

de désinfection de l'usine d'épuration des eaux usées du secteur Saint-Nicolas (appel d'offres 2022-50-95), conditionnellement à l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à Construction deric inc., pour une dépense estimée à 948 040 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-09-69

Attribution du contrat de fourniture et livraison de chargeuses compactes sur pneus avec accessoires

[Document d'aide à la décision APP-2022-185](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de fourniture et livraison de chargeuses compactes sur pneus avec accessoires (appel d'offres 2022-50-113), à Coop avantis, au prix de 337 134 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option d'achat de deux balais rotatifs hydrauliques, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-70

Bail à intervenir avec Société immobilière alt urbain inc., concernant la location à des fins d'entrepôt d'une partie de l'immeuble situé au 1648, rue des Riveurs (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-025](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Société immobilière alt urbain inc., concernant la location à des fins d'entrepôt d'une partie de l'immeuble situé au 1648, rue des Riveurs (secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-025, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-09-71

Règlement sur la circulation, la vitesse et le stationnement et Règlement sur la circulation des camions et des véhicules-outils

[Document d'aide à la décision TMD-2022-017-R-2](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la circulation, la vitesse et le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision TMD-2022-017-R-2. Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur tout le territoire de la ville.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la circulation des camions et des véhicules outils, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir la circulation des camions et des véhicules-outils sur tout le territoire de la ville.

CE-2022-09-72

Règlement sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du Comité des services de proximité

[Document d'aide à la décision BPEC-2022-005-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du Comité des services de proximité, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BPEC-2022-005-R-1. Ce règlement a pour objet de créer une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation des projets reliés au mandat du Comité des services de proximité, notamment l'analyse de requêtes citoyennes, la consultation en lien avec les besoins et opinions de la population, l'innovation dans le domaine municipal, l'amélioration des processus de soutien aux élus et du suivi des requêtes citoyennes, d'un montant maximal de 10 000 000 \$, d'une durée indéterminée, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, financée par l'appropriation des deniers nécessaires à la constitution de cette réserve à même le fonds général de la Ville ou par l'affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, ainsi que de prévoir qu'à la fin de cette réserve, l'excédent des revenus sur les dépenses, le cas échéant, soit versé au fonds général de la Ville.

CE-2022-09-73

Attribution du contrat pour les travaux de réfection de quatre ponceaux sur le territoire de la ville et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-189](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de réfection de quatre ponceaux sur le territoire de la ville (appel d'offres 2022-50-110), à Les entreprises Gilbert Cloutier inc., pour une dépense estimée à 986 030,91 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-09-74

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 05.

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
